

ACADEMIE DE PARIS
REUNION DU 18 JANVIER AVEC LE DAFPIC, RECTORAT

Le SNETAA a été reçu seul, suite à une demande effectuée en décembre 2007. Une autre demande a été faite en janvier dans le cadre du protocole.

Pas de calendrier prévu pour les rencontres avec les organisations signataires du protocole. Le rectorat a réuni l'ensemble des organisations syndicales le 11 janvier pour un groupe de travail sur les bacs pro.

L'académie de paris a déjà une liste prévue d'établissements pour l'implantation du bac pro 3. Même si certains CA ne se sont pas encore tenus, il n'y a pas eu remise à plat complète des prévisions d'ouverture.

Dans certains bahuts, les collègues se sont retrouvés devant le fait accompli d'un choix de leur chef d'établissement et pour d'autres comme à Truffaut, la peur de la fermeture de leur établissement. D'autres dossiers de demandes de Bac pro 3 ans sont arrivés entre temps au Rectorat...ce qui risque de grossir le chiffre...

Le Directeur a déclaré le 11 janvier qu'en réalité il était revenu sur les premières décisions qui étaient d'implanter des bacs pros 3 dans tous les LP (36) et SEP (20) sur 116 divisions. Le rectorat est revenu sur quelques établissements à partir des pétitions signées par les enseignants. A notre connaissance, restent encore quelques bahuts sur la liste qui ne se sont pas prononcés en CA.

19 fermetures de BEP SERVICES, 5 fermetures de BEP PRODUCTION pour transformation en bac pro 3 ans,

2 créations BAC PRO 3 « ex nihilo »

2 mesures de carte scolaire sur l'enseignement général, en jouant sur les « seuils » (passage de 30 à 24 élèves).

Incohérent : la fermeture d'une section CAP Esthétique pour ouverture du bac pro 3 dans une filière non concernée par l'extension de l'expérimentation. Ce CAP est la seule offre de la filière Esthétique en formation initiale en lycée professionnel public sur l'Académie.

Le SNETAA a demandé au rectorat de réunir les organisations signataires du protocole et à participer au CTPA le 25 janvier.

Déclarations du DAFPIC :

L'académie de Paris est sociologiquement particulière : entre le milieu favorisé et le milieu défavorisé, il n'y a pas de classe moyenne.

L'académie est dans la moyenne nationale pour le taux d'accueil dans la voie pro (30 %) Il existe actuellement nombre de bac pro 1 ans, notamment pour les élèves qui viennent de 2nde générale, les établissements sont donc partants pour le bac pro 3.

Des SEGPA professionnalisées (ce qui n'est pas du goût du rectorat qui voudrait instaurer des champs professionnels plus larges) et une offre de CAP qui n'accueille bien évidemment pas nos élèves (métiers d'art). L'académie est le reflet de sa population : des « élites » et des « pauvres », et un grand nombre de primo-arrivants (élèves ne maîtrisant pas la langue française).

Le rectorat envisage l'ouverture de CAP à la rentrée prochaine et ne peut, dit-il maintenir le CAP esthétique à FORTUNY, même parallèlement à un bac pro 3. Il paraît que c'est un problème de « chaises ». Les établissements parisiens n'étant pas extensibles, la région calcule en nombre de chaises.

9 bacs pro en 3 ans, entre 25 et 30 de plus l'année prochaine (environ) sur 116 divisions. Le rectorat dit : plutôt 25 que 30.

Dans la mesure où les établissements ont voté en CA le bac pro 3, il sera implanté. Certains collègues seraient demandeurs.

D'après le rectorat, pas de mesure de carte scolaire induite par l'implantation des bacs pro.